

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	52 (1923)
Heft:	13
Nachruf:	M. l'abbé Jules Dessibourg : directeur de l'École normale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 5 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg*,

Le Bulletin pédagogique et le Faisceau mutualiste paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel. 15 numéros du Bulletin et 5 du Faisceau.

SOMMAIRE. — † *M. l'abbé Jules Dessibourg.* — Quelques conditions lointaines de la formation de la volonté. — Une leçon de civilité. — *Manuel des Œuvres du canton de Fribourg.* — *L'orthographe de Pénélope.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Textes d'auteurs à l'étude pour les examens du brevet en 1924.* — *Société des institutrices.*

† **M. l'abbé Jules Dessibourg**

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE

Ce fut, certes, un moment saisissant que celui où M. le directeur Dessibourg descendit, dans son cercueil de chêne, l'escalier d'honneur qu'il avait tant de fois monté, et sortit par le grand portail de l'Abbaye cistercienne pour n'y plus rentrer ; celui où il franchit le seuil de cette église, s'arrêta au pied de cet autel, où, pendant trente-trois ans, il célébra la messe pour les vivants et les morts ; celui où ses fidèles et vieux serviteurs lui rendirent le dernier service de le glisser dans le caveau préparé à l'endroit dont il avait marqué la place, parmi les

tombes des vieux abbés, en l'austère compagnie des prophètes et des apôtres dont les figures hiératiques dominent les stalles du chœur. Une nombreuse assistance, émue et recueillie, emplissait la vaste nef, désireuse de donner au bon prêtre, à l'excellent éducateur qu'était le vénéré défunt, le suprême hommage de sa sympathie respectueuse et de sa reconnaissance. Au premier rang, se trouvaient les représentants du gouvernement, M. Chatton, président du Conseil d'Etat, M. Perrier, directeur suppléant du Département de l'Instruction publique, M. Buchs, directeur des Travaux publics, et ceux de la Commission cantonale des Etudes. La Société d'éducation était représentée par son président, plusieurs membres du Comité et son drapeau. Le personnel enseignant de l'Ecole venait ensuite, ainsi qu'une nombreuse parenté. Sept inspecteurs amenaient un nombreux contingent d'instituteurs, anciens élèves du défunt, parmi lesquels nous avons remarqué, presque au complet, les maîtres allemands de la Singine et du Lac formés à Hauterive, conduits, les premiers, par M. l'abbé Schouvey, inspecteur, et M. Passer, membre de la Commission des Etudes ; les seconds, par M. le préfet Lademann et M. le directeur Meyer. Le Collège, le Technicum, l'Ecole d'agriculture et l'Institut agricole de Grangeneuve, les Dames Dominicaines des Hautes-Etudes, les Dames Ursulines, le Pensionnat du Sacré-Cœur, la Stavia, le Musée pédagogique, d'autres instituts encore, ont envoyé une délégation. Une cinquantaine de prêtres et de religieux occupaient les stalles avec, à leur tête, Mgr Esseiva, R^{me} Prévôt de Saint-Nicolas, M. l'abbé Pahud, Chancelier épiscopal, représentant Mgr Besson, MM. les Directeurs du Séminaire diocésain. Les séminaristes, unis aux normaliens, ont chanté la messe de *Requiem* et l'absoute, dans ce plain-chant grave et majestueux qui s'harmonise si bien avec les lignes austères et grandioses de l'église cistercienne, sous l'experte direction de leur maître commun, M. l'abbé Bovet. La grand'messe fut célébrée par M. le Doyen Bise, assisté de M. Dalbard, supérieur du Séminaire, et de M. Dévaud, directeur de l'Ecole normale. Le défunt avait proscrit du service funèbre toute fleur, toute couronne, tout discours. Sa volonté fut respectée. Les prières lui seront plus secourables que la vanité des parures et des paroles.

Lorsque le prêtre eut jeté la pelletée de terre liturgique sur le cercueil, au fond de la tombe murée où la dépouille mortelle reposera jusqu'au dernier jour, l'émotion des coeurs fit écho à la sourde résonnance que les voûtes amplifièrent. On comprit quel ami sûr, dévoué, discret, actif, l'école fribourgeoise venait de perdre. Ou plutôt, ce mot païen est non seulement excessif, mais faux. « Si je meurs, je continuerai de servir l'Ecole normale », disait M. Dessibourg à son successeur, presque à son dernier jour, celui-là même où cette intervention chirurgicale fut tentée en désespoir de cause. Nous avons le droit de compter sur cette promesse de secours futurs. Mais disons maintenant les services passés.

M. Jules Dessibourg, fils de Cyprien, de Saint-Aubin (Broye), est né à Saint-Aubin le 28 février 1861. Il a fréquenté l'école primaire de son village natal. Il y montra des dispositions si heureuses que son instituteur le jugea digne d'entrer à l'Ecole normale. Il franchit donc, pour la première fois, le seuil de Hauterive en octobre 1876. Il rappelait volontiers le souvenir de son vieux régent qui, ne sachant trop à quoi occuper un élève, que ses capacités et sa facilité mettaient hors pair et hors cadre, lui faisait copier et réciter les fables de La Fontaine. Le désir de la prêtrise s'était cependant manifesté déjà, quoique timidement ; le jeune homme s'était détourné de cette perspective, craignant d'avoir à imposer à ses parents de trop onéreux sacrifices. Mais M. l'abbé Horner, alors aumônier à l'Ecole, ne laissa pas se perdre le germe naissant. Breveté en 1879, le jeune instituteur fut nommé à Châtonnaye. Là, il sentit grandir et s'épanouir jusqu'à devenir irrésistible l'attraction vers le sacerdoce. Ses fortes études normaliennes, son intelligence ouverte, incisive, devaient lui permettre d'abréger le temps des classes préparatoires au Séminaire.

Aussi entra-t-il en automne 1881 à l'Internat du Collège Saint-Michel ; mais il ne suivit aucune classe. Il reçut des leçons particulières d'excellents professeurs, qui produisaient leur maximum de rendement, si l'on ose ainsi parler, grâce au travail personnel et à la maturité d'esprit du jeune étudiant : Mgr Dominique Jaquet, archevêque de Salamine, pour le français, M. l'abbé Jean Dévaud, aujourd'hui rév. chapelain de Bossonnens, pour le latin, aidé de M. Descloux, alors surveillant de l'Internat, aujourd'hui Curé-Doyen de Matran, comme répétiteur. Entre temps, M. Dessibourg donnait, afin de subvenir aux frais de ses études, des leçons à de jeunes élèves, entre autres à M. Henri de Weck, avec lequel il devait avoir de fréquents rapports par la suite, lorsque celui-ci fut devenu secrétaire de la Direction de l'Instruction publique. Au Collège, comme précédemment à l'Ecole normale, il exerçait sur ses condisciples une influence remarquable, par son exemple d'abord, et aussi par ses conseils, par ses avertissements judicieux autant qu'affectueux. Cet ascendant lui valut d'avoir à surveiller la classe du peintre Bonnet, légendaire par son indiscipline et son « chahut » ; puis, l'année suivante, 1882, de devenir surveillant dans la section des grands, et en 1883, de celle des petits, à l'Internat du Collège.

En 1882, notre étudiant entrait au lycée comme élève régulier. M. Jaccoud y donnait alors le cours de philosophie avec un entrain, une clarté, une rigueur d'argumentation qui l'enthousiasma si bien que, l'année suivante, se prévalant des études de physique et de chimie faites à l'Ecole normale, il demanda à répéter ce cours, afin de l'approfondir par des lectures et des méditations personnelles. M. le Recteur Jaccoud a déclaré maintes fois qu'il reconnaissait M. Dessibourg comme l'une des « meilleures têtes philosophiques » qu'il avait rencontrées durant sa carrière professorale. Entre temps,

M. Horner, appelé au Collège en 1882, l'initiait à l'histoire de la littérature française.

Le Séminaire lui ouvrit ses portes en 1884 ; il en suivit régulièrement les classes, se soumit franchement à la discipline ascétique exigée des jeunes clercs, s'adonna avec une virile piété aux exercices qui devaient le préparer à l'onction sacerdotale. Il se livra avec une telle ardeur à l'étude que l'excès de travail provoqua une méningite qui le priva plusieurs semaines de l'usage de sa connaissance et le conduisit au bord de la tombe. Dieu daigna le conserver et lui permettre d'achever sans encombre les années de Séminaire. L'ordination lui fut conférée par Mgr Mermillod, le 29 juin 1888 ; la première messe fut célébrée à Saint-Aubin, le 15 juillet.

A peine eut-il le temps de prendre quelques jours de repos, que Monseigneur l'Evêque l'envoyait à La Chaux-de-Fonds, comme vicaire de M. le curé Conus, actuellement chanoine de Saint-Nicolas et recteur de Saint-Pierre, à Fribourg. C'était le temps de la lutte entre les catholiques romains et les partisans du vieux-catholicisme, qui aboutit à la reconnaissance de la paroisse romaine par l'Etat de Neuchâtel. M. Dessibourg y joua son rôle, à côté de son habile et vaillant curé, selon les convenances de l'âge et de la situation. Il se montrait volontiers fier d'avoir suggéré à celui-ci l'idée de créer un Cercle catholique, sur le modèle de celui que le chanoine Schorderet avait organisé à Fribourg, qui devait se révéler bientôt comme un excellent moyen de concentrer les forces catholiques et d'unifier leur action.

Mais M. Tanner, promu directeur de l'Ecole normale, le demanda comme son auxiliaire aux autorités ecclésiastiques et civiles. M. l'abbé Jules Dessibourg rentra à Hauterive le 24 novembre 1890 comme aumônier et professeur. Dès lors, et jusqu'à la fin, il appartint à l'Ecole normale. Le 14 septembre 1895, il en devenait le directeur. Et voici que, ce 12 octobre 1923, une épaisse couche de béton scelle définitivement sa dépouille mortelle dans le choeur des abbés cisterciens, dont il fut d'une certaine manière le successeur. E. D.

Quelques conditions lointaines de la formation de la volonté

La santé physique. — 1. L'état de l'organisme, sa santé, sa maladie, son héritéité, ses instincts, son tempérament, jouent un grand rôle dans la vie morale. La matière et l'esprit sont unis en nous de manière à ne former qu'un seul être, corps animé, âme incarnée. Dans ces conditions, toute altération du corps, tout dérangement dans les fonctions physiologiques entraîne une modification correspondante